Surcharges pour manutention supplémentaire

Pour les envois TNT non standards

Date de mise en ligne :
14 novembre 2025

(Mises à jour indiquées en orange)

Surcharges pour manutention supplémentaire

pour les envois TNT non standards

Certaines expéditions nécessitent des ressources additionnelles pour être prises en charge efficacement par notre réseau. Pour tenir compte de cela, des frais de manutention supplémentaires s'appliquent.

Surcharge**	Montant	S'applique aux articles** :
Surcharge pour manutention supplémentaire : poids	40 €/envoi	**ACTUALISÉE, applicable dès le 5 Janvier 2026****** • Plus de **25 kg**, mais plus légers que 68 kg • Ne s'applique pas aux articles, aux colis ou aux boîtes sur les palettes standards
Surcharge pour manutention supplémentaire : emballage	40 €/envoi	• Colis qui ne serait pas entièrement protégé par un emballage ou un contenant d'expédition extérieur • Colis protégé par un emballage ou un contenant d'expédition extérieur fait d'un matériau autre que le carton ondulé (y compris le métal, le bois, la toile, le cuir, le plastique rigide, le plastique souple, le polystyrène) • Colis placé dans un emballage ou un contenant d'expédition extérieur emballé sous plastique ou film étirable • Colis rond ou de forme cylindrique (y compris les tubes d'expédition, les boîtes de conserve, les seaux, les barils, les pneus, les bidons ou les tonneaux) • Colis cerclé à l'aide de bandes de métal, plastique ou textile, ou équipés de roues, de roulettes, de poignées ou de sangles (y compris les colis dont l'emballage extérieur est trop lâche ou les envois présentant des arêtes saillantes) • Colis qui pourrait s'enchevêtrer avec d'autres envois, ou endommager les autres colis ou notre système de tri
Frais pour envoi surdimensionné	55 €/envoi	• Poids égal ou supérieur à 30 kg **et** • Une ou plusieurs dimensions dépassent : pour le Service express : 1,2 m (L) × 1,2 m (l) × 1,5 m (H) pour le Service Economy : 2,4 m (L) × 1,2 m (l) × 1,8 m (H)
Surcharge pour manutention supplémentaire: Non-mécanisable	45 €/envoi	• Poids n'excédant pas 30 kg **et** • Une ou plusieurs des dimensions suivantes sont dépassées : 1,21 m (L) × 0,76 m (l) × 0,76 m (H)
Surcharge pour manutention supplémentaire : marchandises non empilables***	200€/envoi	• Contenant au moins une pièce ou une palette ne pouvant pas être verticalement empilée de manière sûre et sécurisée. Ce supplément ne sera facturé qu'une seule fois par envoi, même si plusieurs pièces identifiées comme non empilables sont regroupées au sein d'un même envoi.
Surcharge pour dimensions non-autorisées	400 €/envoi	• Colis : longueur supérieure à **274** cm ou somme longueur + circonférence supérieure à **420 cm** (circonférence = 2 x largeur + 2 x hauteur) • Fret (colis palettisés) : longueur supérieure à **302 cm**

* L'application des surcharges dépend de leur définition et de l'éligibilité de l'envoi.
** La forme et les dimensions d'un colis peuvent changer au cours du transport, ce qui peut affecter son admissibilité à certaines surcharges. Si la forme ou les dimensions du colis évoluent pendant le transit, nous pouvons ajuster les surcharges applicables en conséquence, à tout moment. Nous nous réservons le droit d'appliquer des surcharges pour manutention supplémentaires pour les envois nécessitant un traitement particulier ou pour lesquels un emballage supplémentaire doit être ajouté pendant le transport
*** Si un envoi dépasse nos dimensions maximales autorisées, il ne sera pas accepté. Toutefois, s'il est malgré tout pris en charge dans notre réseau, la surcharge pour envoi non autorisé sera automatiquement appliquée.
****Le service TNT France national n'est pas concerné par ces changements et conservera la limite de 31 kg.
1 Veuillez noter que les envois qui (a) sont emballés sous film rétractable ou étirable et/ou (b) comportent un cerclage en métal, plastique ou tissu ne seront pas soumis à la surcharge- Emballage jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure vise à vous laisser le temps nécessaire pour étudier et mettre en œuvre des solutions d'emballage alternatives. Toutefois, veuillez noter que la surcharge - Emballage pourra toujours être appliquée si le colis répond à d'autres critères d'un envoi non standard. Par exemple, un cylindre emballé sous film rétractable (forme non cuboïde) ou une caisse en bois cerclée (conteneur autre que carton) sera toujours soumis à la surcharge– Emballage.
IMPORTANT : Pour éviter ces surcharges, veuillez consulter nos instructions d'emballage sur tnt.com
Note: certaines définitions et dimensions des surcharges pour manutention supplémentaire TNT ont été modifiées afin de correspondre aux définitions et dimensions de FedEx à l'échelle mondiale.

Surcharges pour manutention supplémentaire

pour les envois TNT non standards

Surcharge pour manutention supplémentaire : emballage

Les colis non standards ne sont pas compatibles avec nos procédures habituelles. Ils peuvent représenter un risque pour nos équipements, pour nos salariés ou encore pour les autres colis. Ils demandent une intervention manuelle afin d'éviter les situations suivantes :

- Colis enchevêtré dans les systèmes de convoyage
- Colis qui glisse, chute ou bloque le système
- Colis qui endommage les équipements de tri
- Colis qui endommage les autres colis

Surcharge pour manutention supplémentaire : poids

Les colis lourds de plus de 25 kg (1) exercent une pression supplémentaire sur notre réseau. Ils nécessitent une manutention manuelle, ce qui ralentit les opérations, augmente le risque d'endommager d'autres envois et peut exposer nos équipes à des risques de blessure. Pour gérer cela en toute sécurité, et conformément à la réglementation européenne en matière de manutention, une surcharge s'applique.

Vous pouvez éviter cette surcharge en expédiant les articles lourds sur des palettes empilables.

Pour éviter la « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage », veillez à ne pas expédier de colis présentant les formes suivantes :

X Non entièrement protégé par un emballage extérieur

X Rond
X Cylindrique

X Pas en carton
X Placé dans un contenant d'expédition extérieur emballé sous film rétractable ou étirable

X Cerclé à l'aide de bandes de métal, de plastique ou de textile

La forme et les dimensions du colis sont susceptibles de changer durant le transport, ce qui peut avoir des répercussions sur l'application ou non d'une surcharge. Si les dimensions et la forme du colis ont effectivement changé durant le transport, nous nous réservons le droit d'ajuster à tout moment les frais applicables à l'envoi. Cette surcharge s'applique à chaque pièce même si l'envoi est composé de plusieurs pièces. Si un colis non standard est éligible à deux surcharges pour manutention supplémentaire, voire aux trois, seul le supplément le plus élevé s'appliquera. Nous nous réservons le droit d'évaluer les frais de manutention supplémentaire applicables aux envois nécessitant une prise en charge spéciale ou l'utilisation d'un emballage supplémentaire par nos soins durant le transport.

IMPORTANT : Pour éviter ces surcharges, veuillez consulter nos instructions d'emballage sur tnt.com.

(1) Le service TNT France national n'est pas concerné par ces changements et conservera la limite de 31 kg

Instructions générales d'emballage

- Utilisez les emballages FedEx Express ou TNT uniquement pour des envois réalisés avec les services FedEx Express ou TNT. Toute autre utilisation est formellement interdite. **(1)**
- Vous pouvez opter pour votre propre emballage à condition d'utiliser des cartons robustes ne présentant aucun dommage et dont les rabats sont tous intacts.
- Les cartons fins, notamment les paquets cadeaux et boîtes à chaussures, doivent être emballés dans un contenant extérieur en carton ondulé.
- Pour les pièces lourdes, utilisez des cartons à double cannelure. **(2)**
- Placez les petits colis dans un carton extérieur plus grand. Pour les envois Express dont les dimensions sont inférieures à 18 cm x 10 cm x 5 cm, utilisez une solution d'emballage FedEx Express ou TNT. **(3)**
- Emballez les articles les plus fragiles dans deux cartons, en ajoutant une couche de 8 cm de matériau de rembourrage dans le carton intérieur et autour de celui-ci. **(4)**
- Emballez les articles individuellement dans du matériau de rembourrage, puis placez-les au centre des cartons, en les espaçant les uns des autres et en veillant à ce qu'ils ne soient pas en contact avec les côtés, angles ou rabats supérieurs/inférieurs du carton. **(5)**
- Disposez à la verticale les bouteilles contenant du liquide. Utilisez des bouteilles munies d'un opercule ainsi que d'un bouchon à vis avec bague de sécurité. L'emballage intérieur doit être conçu pour empêcher les éventuelles fuites. **(6)**
- Placez dans un carton de protection les articles susceptibles d'être salis ou endommagés lors d'une manipulation standard (marquage, application d'étiquettes adhésives, etc.).

(1)

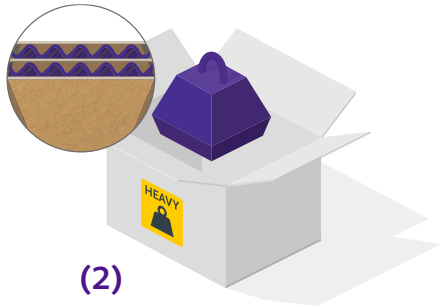

(2)

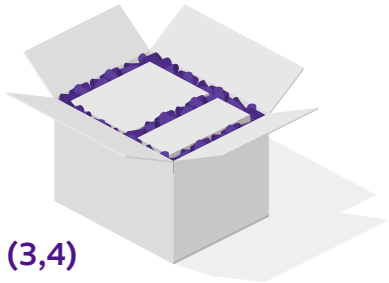
(3,4)

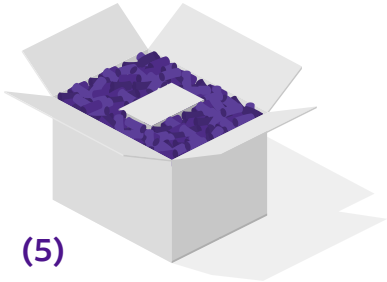
(5)

(6)

Comment éviter la « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage » ?

Critère d'application de la surcharge	Conseils pour éviter la « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage »
- Envoi dont le contenu n'est pas entièrement protégé par un emballage ou un contenant d'expédition extérieur ; - Envoi dont le contenu est protégé par un emballage ou un contenant d'expédition extérieur fabriqué dans un matériau autre que du carton (ondulé), y compris, de manière non limitative, du métal, du bois, de la toile, du cuir, du plastique rigide, du plastique souple ou de la mousse de polystyrène expansé (par ex. Styrofoam®) ;	**Placez votre colis ou article dans un emballage ou contenant d'expédition extérieur en carton ondulé.** Si vous optez pour votre propre emballage, veillez à utiliser des cartons robustes ne présentant aucun dommage et dont les rabats sont tous intacts. Pour les envois de colis FedEx Express ou TNT, vous pouvez utiliser des emballages FedEx Express ou TNT.
- Envoi dont le contenu est protégé par un emballage ou un contenant d'expédition extérieur enveloppé de film rétractable ou étirable ; [1]	**Filmez très consciencieusement vos colis ou articles.** Vos envois doivent être soigneusement fermés à l'aide de ruban adhésif, en suivant la méthode d'application en « H ». **Rappel :** pensez à retirer les anciennes étiquettes, vérifiez que l'étiquette du bordereau d'expédition est apposée sur la face la plus large du colis et assurez-vous qu'elle est bien visible, en particulier qu'aucun élément ne la recouvre entièrement ou partiellement. N'oubliez pas que, si vous filmez un colis, vous risquez de recouvrir l'étiquette, ce qui empêcherait sa lecture par nos scanners. Le filmage peut également entraîner l'application d'une surcharge.
- Colis de forme ronde ou cylindrique, y compris (de manière non limitative) les tubes d'expédition, boîtes de conserve, seaux, barils, pneus, bidons ou pots ;	**Les marchandises enroulées et articles cylindriques, notamment les tapis et tuyaux, de même que les colis de forme irrégulière, tels que les tambours et bobines, doivent être placés dans un emballage ou contenant extérieur adapté, fabriqué en carton (ondulé).**
- Colis cerclé d'une bande de métal, de plastique ou de textile[1], ou équipé de roues (par ex. un vélo), de roulettes, de poignées ou de sangles, y compris les colis dont l'emballage extérieur est lâche ou dont le contenu dépasse de l'emballage ; - Colis qui risque de s'accrocher à d'autres envois ou de les endommager, ou encore d'abîmer notre système de tri.	**Évitez autant que possible d'emballer votre colis dans du plastique.** Les cerclages et emballages en plastique risquent de s'accrocher dans nos systèmes de tri et peuvent empêcher la lecture des étiquettes.

Il est recommandé d'éviter les envois se présentant sous les formes ci-dessous.

Remarque importante : les images sont fournies uniquement à titre indicatif et ne sauraient constituer une liste exhaustive. D'autres types de colis qui répondent parfaitement ou partiellement aux critères susmentionnés peuvent, après évaluation par notre équipe opérationnelle, entraîner l'application d'une « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage ».

Articles de forme irrégulière

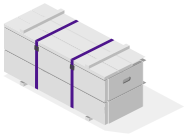

Emballages extérieurs en bois

Pneus

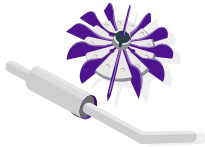

Surfaces métalliques susceptibles de s'abîmer

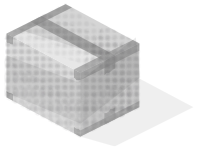

Colis entourés de papier bulle

Valises et caisses de transport

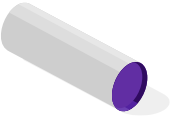

Marchandises enroulées (par ex. tapis ou tuyaux)

Pour ces types de colis, pas de « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage » :

- ✓ Boîtes en carton
- ✓ Sachets en polyéthylène

[1] Veuillez noter que les colis qui sont (a) emballés sous film rétractable ou étirable, et/ou (b) ont des bandes de métal, de plastique ou de textile ne seront pas soumis à la « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage » jusqu'à nouvel ordre. Vous disposez ainsi de suffisamment de temps pour explorer et mettre en œuvre des solutions d'emballage alternatives. Néanmoins, veuillez noter que la « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage » peut être facturée si le colis correspond à un autre critère d'envoi non standard. Par exemple, un cylindre emballé sous film rétractable (forme non cubique) ou une caisse en bois cerclée (contenant non cartonné) sera toujours soumis à la « surcharge pour manutention supplémentaire : emballage ».

Surcharges pour manutention supplémentaire

pour le fret TNT non standard

Surcharge pour manutention supplémentaire : marchandises non empilables

- S'applique à chaque unité de fret d'un envoi qui ne peut pas être empilée de manière sécurisée
- Et notamment les unités de fret non empilables :
  1) ne disposant pas d'une base ou d'une face supérieure plate et stable
  2) pouvant être endommagées lorsque positionnées sous un autre colis
  3) disposant de surfaces stables et plates, mais de taille trop réduite pour supporter d'autres unités de fret dans des conditions sécurisées (par exemple, 1 ou 2 tonneaux ou barils).
- S'applique à chaque unité de fret identifiée comme non empilable par l'expéditeur.

Palettes empilables

Les palettes empilables nous permettent d'utiliser pleinement nos camions sur les liaisons longue distance.

Les palettes non empilables ne sont pas compatibles avec nos procédures habituelles. Elles peuvent représenter un risque pour nos équipements, pour nos salariés, ou encore pour les autres envois.

Les envois parfaitement sécurisés permettent d'éviter :

- que rien ne dépasse de l'envoi et n'endommage d'autres colis
- qu'il y ait des mouvements intempestifs durant le transport
- que nos salariés travaillent dans un environnement non sécurisé dans nos hubs et agences
- que les coursiers refusent un enlèvement à cause d'un emballage ou d'un empilement inapproprié
- que les camions ne puissent pas être complètement chargés

Comment éviter la « surcharge pour manutention supplémentaire : marchandises « non empilables » ?

1. Sélectionnez la palette appropriée.

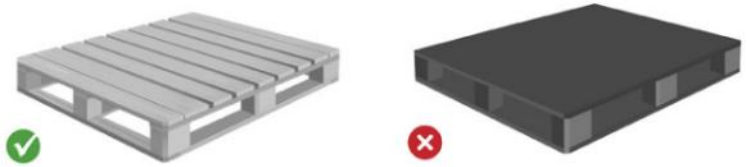

2. Empilez en colonnes

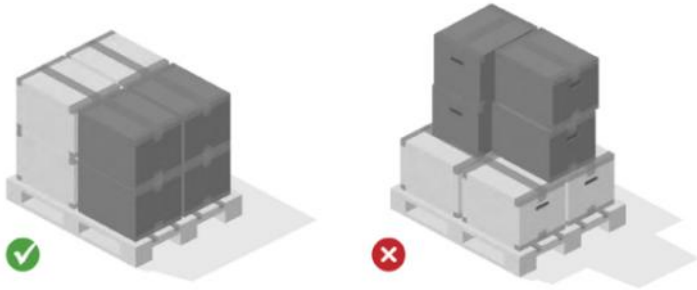

3. Ne laissez rien dépasser

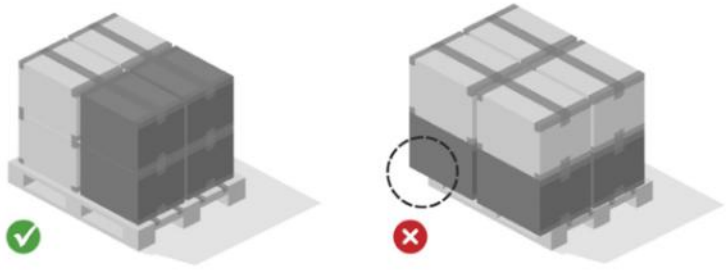

4. Conservez une surface plane sur le dessus

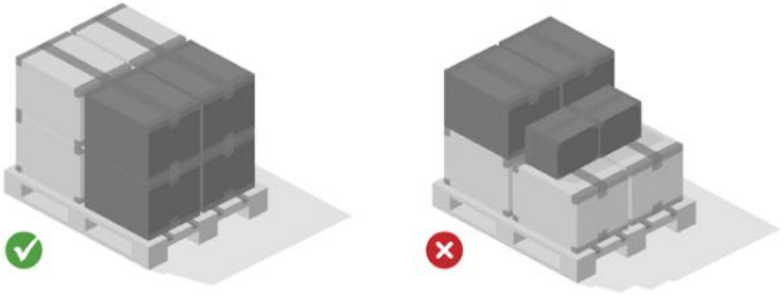

5. Sécurisez l'envoi sur la palette

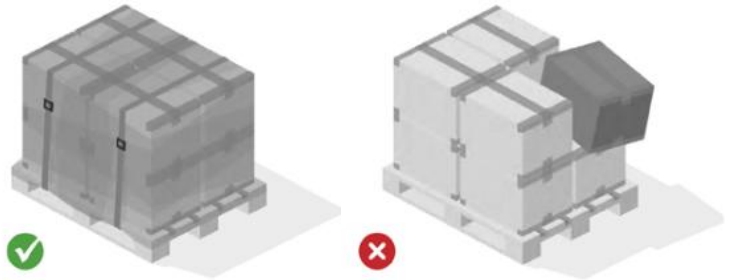

6. Évitez les emballages inadaptés

IMPORTANT : **Retirez les anciennes étiquettes.** Pour les pochettes, décollez la bande et scellez le rabat. Pour que l'étiquette colle parfaitement à votre envoi, nous vous recommandons de l'apposer sur le carton et non sur le plastique. Indiquez à l'aide d'une étiquette si votre palette n'est pas empilable, auquel cas votre envoi fera l'objet d'une surcharge. La surcharge s'applique pour chaque unité de fret, même si plusieurs pièces sont identifiées comme non empilables au sein d'un même envoi. Nous nous réservons le droit de facturer des frais de manutention supplémentaire pour les unités de fret qui nécessitent une manutention spéciale ou qui nous obligent à utiliser un emballage supplémentaire pendant le transport.

Rappel : dimensions maximales autorisées dans notre réseau

- Colis : **274 cm** pour le côté le plus long ou **420 cm** de longueur et de circonférence
- Fret : **302 cm** pour le côté le plus long

Les envois qui dépassent ces limites peuvent être refusés lors de l'enlèvement, retournés à l'expéditeur ou non acceptés dans notre réseau. Si un tel envoi entre dans notre réseau, une surcharge pour envoi non-autorisé sera appliquée.

Pour les envois respectant ces limites, d'autres surcharges basées sur les dimensions, telles que Non-mécanisable (SNC) ou Surdimensionné (SED), peuvent néanmoins s'appliquer.

Conseil:

Pour les envois non autorisés : contactez le service Special Services afin de discuter des options disponibles.

Surcharge pour dimensions non-autorisées TNT

Pour les articles très longs et volumineux qui nécessitent une manutention particulière pour être acheminés via notre réseau

Une surcharge de 400 € par envoi sera appliquée aux colis et au fret qui dépassent

Pour les colis :

- La longueur est supérieure à **274 cm**, OU
- La somme longueur + circonférence est supérieure à 420 cm (circonférence = 2 x largeur + 2 x hauteur)

Pour le fret (colis palettisés) :

- La longueur est supérieure à 302 cm

IMPORTANT : Nous n'accepterons **pas les** articles qui répondent à ces critères et nous pourrons **refuser** ou renvoyer les articles éligibles à l'expéditeur. Si ces informations sont détectées dans notre système, ces articles seront soumis à la surcharge pour dimensions non-autorisées. Dans des cas exceptionnels et à notre seule discrétion, les articles peuvent être acceptés et livrés, auquel cas la surcharge pour dimensions non-autorisées s'appliquera.

Pourquoi une surcharge pour dimensions non-autorisées ?

Sécurité

Les articles extrêmement longs et volumineux peuvent engendrer des dommages et créer des environnements dangereux sur nos sites opérationnels, nécessitant ainsi l'intervention de plusieurs agents pour gérer ces envois.

Efficacité opérationnelle

Les articles extrêmement longs et volumineux nécessitent des outils, des technologies et des équipements spécialisés supplémentaires, tels que des longues fourches pour les chariots élévateurs et des véhicules dédiés plus grands.

Difficultés rencontrées avec les articles non-autorisés :

- Nos camionnettes et remorques pour l'enlèvement et la livraison ont une largeur maximale de 240 cm.
- L'espace dans nos remorques ne peut pas être optimisé lors du chargement d'envois palettisés longs et volumineux.
- Les articles non-autorisés nécessitent un équipement spécialisé pour le chargement.

Nos surcharges pour manutention supplémentaire liées aux dimensions

Colis

Non autorisé*
*ou si la longueur plus la circonférence est supérieure à **420 cm** (circonférence = 2 × largeur + 2 × hauteur)*

Max. autorisé

Frais pour envoi surdimensionné
(>30kg)

Non-mécanisable
(<30kg)

Colis standard
up to 121 cm in length
and up to 76 cm in width/height
and up to 266 cm in combined

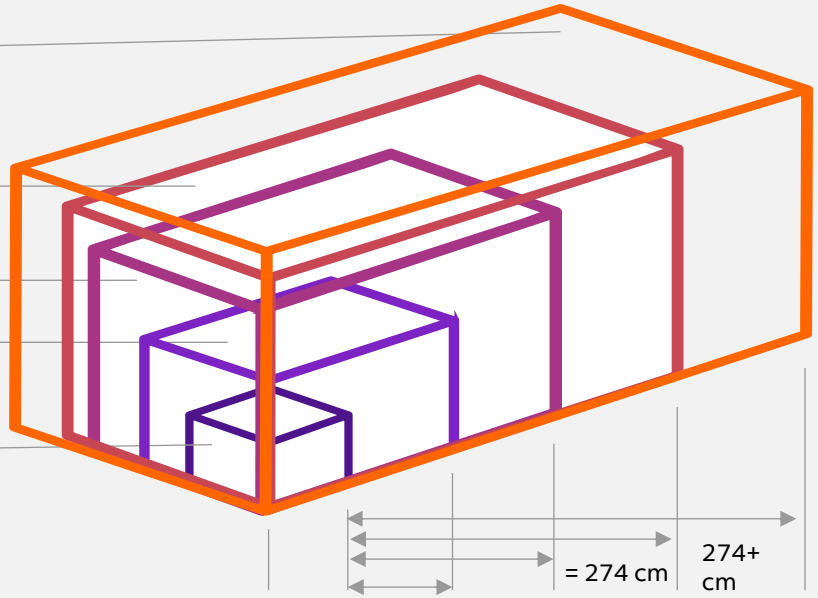

Longueur

Nos surcharges pour manutention supplémentaire liées aux dimensions

Fret

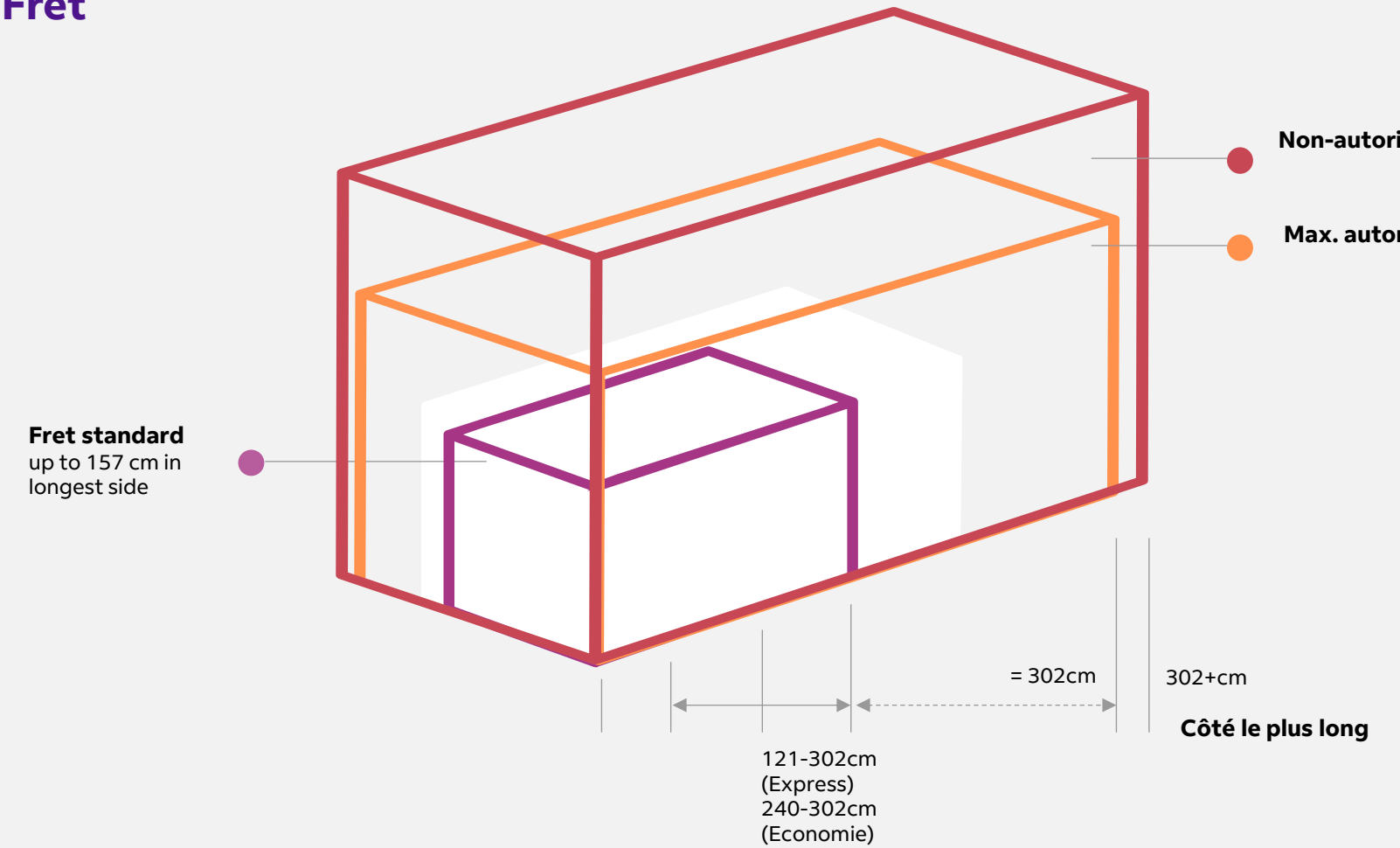

Comment éviter la surcharge pour dimensions non-autorisées ?

Les colis éligibles à la surcharge pour dimensions non-autorisées doivent être expédiés sur une palette ou un conteneur transportable par chariot élévateur (adapté au fret) afin de protéger le contenu et de permettre l'empilement.

- Caisse-palette (conteneur en carton ondulé), à condition que le carton puisse supporter le poids de notre palette la plus lourde. Sinon, la surcharge pour manutention supplémentaire liée aux marchandises non-empilables peut s'appliquer.
- Caisse-palette en bois.

Les envois de fret ou de colis palettisés dont la longueur est supérieure à 302 cm disposent d'options plus limitées pour éviter ces frais.

Conseil:

Contactez le service Special Services pour discuter des possibilités d'expédition de colis dépassant ces limites.

Les opérateurs évalueront la capacité du support en carton-fibre à supporter une autre palette.

Foire aux questions

1. Que se passe-t-il si plusieurs surcharges pour manutention supplémentaire s'appliquent à mon envoi TNT ?

Une seule surcharge sera appliquée suivant cette hiérarchie : (1) surcharge pour dimensions non-autorisées; (2) surcharge pour colis hors-norme; (3) surcharge pour colis non-convoyable ; (4) surcharge pour manutention supplémentaire liée à l'emballage, et (5) surcharge pour manutention supplémentaire liée au poids.*

See sample computation below:

Hiérarchie de surcharges	Frais par envoi	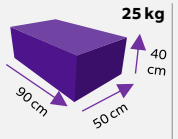	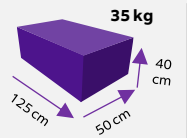		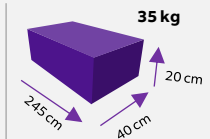					
1. Dimensions non-autorisées	€400						● ●	● ●		
2. Hors norme	€55		Express ● ●	Economy		Express ● ●	Economy ● ●			Express ● ●	Economy
3. Non convoyable	€45				● ●			●		
4. Emballage	€40								● ●	Express ●	Economy ● ●
5. Poids	€40		Express ●	Economy ● ●		Express ●	Economy ●			Express ●	Economy ●
Prix par envoi :	**Total**	**€0**	**€55**	**€40**	**€45**	**€55**	**€55**	**€400**	**€400**	**€40**	**€55**	**€40**

NOTE: Si un envoi entre dans le cadre de la définition de "marchandises non-empilables", la surcharge pour marchandises non-empilables s'appliquera toujours en supplément des surcharges mentionnées ci-dessus.

● Selon définition

● Selon définition et surcharge(s) applicable(s)

2. Comment savoir si les surcharges s'appliquent ?

Vous verrez le supplément sur votre facture.*

3. À quels services TNT les surcharges pour manutention supplémentaire et suppléments pour envoi non empilable s'appliquent-ils ?

- TNT 9:00 Express
- TNT 10:00 Express
- TNT 12:00 Express
- TNT Express
- TNT 12:00 Economy Express
- TNT Economy Express
- Services nationaux (le cas échéant)
- Solutions Special Services (essentiellement Special Express)

*Nous nous réservons le droit d'évaluer les surcharges pour manutention supplémentaire applicables aux envois nécessitant une manutention spéciale ou l'application d'un emballage supplémentaire durant le transport. Si un envoi est éligible à deux surcharges pour manutention supplémentaire, voire aux trois, seule la surcharge la plus élevée s'appliquera. La forme et les dimensions du colis sont susceptibles de changer durant le transport, ce qui peut avoir des répercussions sur l'application ou non d'une surcharge. Si les dimensions et la forme du colis ont effectivement changé durant le transport, nous nous réservons le droit d'ajuster à tout moment les surcharges applicables à l'envoi.

Vous avez des questions ? Merci de contacter votre représentant commercial.

4. Quels sont les montants de conversion de l'AHS pour les envois TNT* ?

Pays	Devise	Emballage	Poids	Non convoyable	Hors norme	Non-empilables	Dimensions non-autorisées
	Par envois						
Euro markets**	EUR	40	40	45	55	200	400
Czech Republic	CZK	1020	1020	1125	1375	4850	10150
Denmark	DKK	300	300	340	410	1520	2990
Hungary	HUF	13000	13000	13995	17105	69950	155900
Israel	USD	45	46	52	65	220	435
Norway	NOK	400	400	430	520	2240	4660
Poland	PLN	200	200	180	220	600	1600
Romania	RON	194	194	212	259	1000	1990
Sweden	SEK	400	400	440	530	2300	4630
Switzerland	CHF	40	40	50	60	200	400
United Kingdom	GBP	34	34	40	49.25	168	340

*Le tableau présente les montants de conversion internationaux de l'AHS pour les envois TNT.

**Les marchés en euros comprennent : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Allemagne, Estonie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Slovaquie et Turquie.

Thank you.

FedEx®